

Moissac, le 10 Octobre 2016



Monsieur Jean-Michel HENRYOT  
Maire de MOISSAC

à

Mesdames et Messieurs les Membres  
d'associations

N/Réf. : MG-SA/2016.

Objet : Demande de subventions 2017

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Vous trouverez, sous ce pli, le dossier habituel de demande de **subvention d'équilibre au titre de l'exercice 2017**. La nouvelle majorité souhaitant avoir une vision plus précise du fonctionnement des associations, nous vous invitons donc à remplir ce dossier accompagné des éléments **complémentaires** suivants :

**\* Enumération des avantages en nature octroyés par ailleurs par la municipalité :**

Locaux mis à disposition en exclusivité ou partagés ; temps d'occupation hebdomadaire ; charges assumées par la collectivité : énergies, fluides, entretien, téléphone et internet.

Autres services : photocopies, ...

Agents municipaux intervenant dans l'association : nombre et amplitude horaire par semaine.

Existence d'une convention ?

**\* Gestion financière :**

Nous vous demandons de fournir le récapitulatif, attesté par votre établissement bancaire, de tous vos comptes, livrets ou placements, avec le solde au 31/12/2015 et à la fin du mois précédent le dépôt de votre demande de subvention (30/11/2016).

Bilan financier présenté à l'AG par le trésorier.

**\* Encadrement et bénévoles :**

Pour chaque personnel ou bénévole, nous vous demandons les diplômes attestant de la compétence dans le domaine d'intervention et sa validation par l'organisme ou fédération

ayant eu délégation par l'Etat du développement de l'activité concernée (exemple : BE dans le domaine sportif).

Afin de permettre de présenter votre proposition au Conseil municipal, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner l'ensemble des pièces demandées dans les meilleurs délais, et au plus tard le **16 décembre 2016**, en prenant soin de fournir par ailleurs un exemplaire des statuts en vigueur.

Je vous rappelle que tout dossier incomplet ou retourné après le **16 décembre 2016** ne sera pas pris en compte pour l'année 2017 au même titre que les demandes exceptionnelles déposées au cours de cette même année.

Les dossiers seront déposés ou envoyés exclusivement auprès du service de la Réglementation Générale, à l'attention de Madame MAUREAU.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Maire empêché,  
L'Adjointe aux associations,



Maité GARRIGUES